



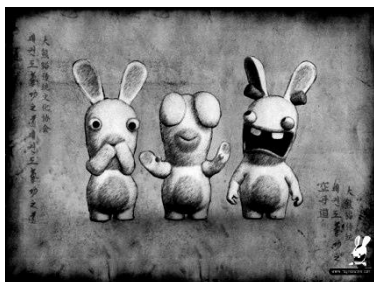
Les Romains avaient tout compris...



Les agents du **Siège** se sont vu accorder par le DG le **droit de déroger à leur accord OATT afin de pouvoir regarder les matchs de la coupe du monde** se disputant durant leurs plages fixes. Nous sommes ravis que nos collègues du Siège aient pu bénéficier de ce Fait du Prince pendant que celui-ci **compte le nombre de soldats qui seront sacrifiés sur l'autel de CAP 22 !**

Nous regrettons que le DG et nos DR ne soient pas aussi sensibles à la Fête du Cinéma, au Tour de France et autres manifestations culturelles ou sportives, voir au shopping lors des Soldes. **La liste des activités pouvant amener un agent à vouloir profiter des mêmes accommodements pourrait être longue. Ne doutons pas que ce sera abordé lors la re-négociation des accords OATT !**

Dans le même ordre d'idée, les facilités horaires pour les collègues de la DG s'entraînant pour le tournoi de foot annuel, ainsi que la prise en charge des frais de déplacement (train + taxi) des provinciaux qui sont montés pour jouer ces matchs semblent indiquer **une sensibilité à la Qualité de Vie au Travail** mais hélas à **géométrie variable**. Nous avons ainsi **une pensée pour celles et ceux qui se sont vu refuser le Télétravail ou le travail de proximité, ou pour les collègues sur les sites non climatisés qui n'ont pu déroger à leurs horaires de travail en dépit de la canicule !**



Je ne sais rien mais je dirai tout !

La DG devient adepte du vieux principe bouddhiste qui veut que la sagesse est de Ne rien Dire, Ne rien Voir, Ne rien Entendre. Le budget préliminaire existe depuis juillet, les chiffres sont connus (4000 postes), les équations tournent (75% sur la base du rapport charge/moyen de la région et 25% par rapport à la baisse de la DEFM) mais **la DG s'enferme dans un silence mensonger quant aux effectifs à Pôle emploi**. La DG ne nous prendrait-elle pas pour des lapins de 6 semaines ?

En tout cas elle nous prend pour des lapins crétiens pour **ne retenir de la concertation interne des agents, que l'usage encore plus massif des outils digitaux : chatbot, assistant personnel...**

Recrutement et mutations : des changements rapides via SIRHUS

Le déploiement de SIRHUS se poursuit avec le volet recrutement. Depuis le 5 juillet, les modalités de recrutements externes ont changé : les CDI restent prioritaires sur les offres. Si les CDD en poste peuvent postuler sans être nécessairement prioritaires (Cf. art. 5§3 de la CCN), **les personnes en CDD qui ont quitté Pôle emploi, eux ne recevront plus les offres**. Ils devront consulter le site www.pole-emploi.org/Travailler à Pôle emploi/nos offres d'emploi (avec une possibilité de recevoir des alertes).

En « interne », rendez-vous **dans Mon SIRHUS/Bourse des emplois...** Et là Ô miracle s'ouvre la **même page que www.pole-emploi.org/Travailler à Pôle emploi/nos offres d'emploi**. Il est fort à parier que très bientôt, **même pour une demande de mutation, nous devons passer par la moulinette dématérialisée et sous-traitée de SIRHUS avec une auto-sélection** par une simulation en ligne, puis **une présélection** via des tests en ligne d'évaluation des compétences, puis **la phase de sélection finale** avec un entretien de recrutement, pourquoi pas lui aussi dématérialisé via un agent conversationnel – ou chabot –.



Temps partiel des agents de statut public

RAPPEL !!! Le Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat prévoit **la tacite reconduction pendant trois ans du temps partiel pour la même durée et dans les mêmes conditions** sauf en cas de modification d'une des modalités (durée, quotité, jour...) à l'initiative de l'agent ou du manager. Vous avez un doute ? Contactez-nous !

